La médiation : une idée qui fait école !



Persuadée de la nécessité d'un travail de prévention de la violence et de la promotion d'une culture de paix, « Médiacteurs » forme, depuis 1993, des élèves et des éducateurs à la gestion des conflits et à la médiation par les pairs. Rencontre avec Brigitte LIATARD, co-fondatrice de l'association.

- **Point KT : Génération MédiActeurs existe depuis 1993. Quels sont vos objectifs ?**

La spécificité de notre association est de former des éducateurs à la lutte contre les incivilités et à la gestion non-violente des conflits. Enseignants, CPE, surveillants, assistantes sociales, médecins scolaires, infirmières, emplois jeunes, parents d'élèves passeront, au cours de trois journées de stage, par des étapes qu'ils feront ensuite franchir aux jeunes de tous âges : collèges, lycées, écoles. Car l'objectif premier de notre travail est de rendre les jeunes eux-mêmes acteurs et responsables auprès de leurs pairs. Par leur présence et leur attitude d'écoute, ils renoueront le dialogue et aideront leurs camarades « médiés » à redevenir acteurs.

- **Point KT : Quelles sont ces étapes ?**

Un élément important dans nos stages est le travail sur soi : connaître ses qualités, développer l'estime de soi, observer la violence au quotidien et sa propre façon de réagir, être attentif à d'autres points de vue dans des situations différentes.
L'investissement personnel de chaque participant est crucial pour qu'il puisse, aussi par sa manière d'être, communiquer aux jeunes les outils de la médiation. Comme le disait Gandhi : « Nous devons être le changement que nous voulons pour le monde ».
D'ailleurs, nous proposons des formations avec un matériel très ludique, varié et adapté aux différentes tranches d'âge, puisqu'il s'agit de stimuler la créativité des

participants, afin qu'ils trouvent ensemble des moyens pour dépasser les conflits. C'est pourquoi nos équipes de GM qui interviennent dans les formations travaillent de façon très souple en s'appropriant le matériel éducatif et en fixant les objectifs en fonction du nombre d'adultes impliqués, du public, de l'ambiance, de l'implantation géographique.

- **Point KT : Quelles sont les conditions de réussite du projet de la médiation dans un établissement ?**

De la façon dont les éducateurs ont été formés va dépendre l'implication des jeunes. Pour qu'un changement dans l'approche des conflits puisse avoir lieu, la transformation des relations éducateurs-jeunes est indispensable.
Un autre facteur important de réussite est la coopération entre le chef d'établissement et les autres acteurs évoqués. L'initiative du contact peut venir d'un chef d'établissement, mais souvent un enseignant est à l'origine d'une demande. Si ce dernier est bien intégré et sait convaincre le chef d'établissement, les chances de succès sont réelles.
Aujourd'hui, le contact est pris le plus souvent par une infirmière, un médecin scolaire ou une assistante sociale dont le rôle s'oriente toujours davantage vers la prévention.
L'aspect matériel dans la réussite d'un projet de formation est évidemment fondamental. Les obstacles sont d'abord souvent d'ordre financier et, si les établissements privés peuvent obtenir une prise en charge par FORMIRIS, les établissements publics pourront s'adresser à la municipalité, au Conseil général ou régional, parfois réaliser un montage grâce à l'appui du CESC, du rectorat, ou de l'inspection académique.



Fresque de la réconciliation, Claude BRAUN

- **Point KT : Comment le travail auprès des jeunes se met-il en place, une fois que les éducateurs sont formés à la médiation ?**

Il est prudent de procéder par étapes, et la mise en place de la médiation scolaire, opération trop délicate pour être brusquée, peut s'étaler sur toute une année, voire deux. La première partie de la formation consacrée au développement des compétences psycho-sociales peut s'adresser à tout un niveau de jeunes. La seconde partie, qui est la formation aux techniques de la médiation et particulièrement à la reformulation, s'adresse à des jeunes qui sont volontaires.

- **Point KT : A quelle occasion cette formation des jeunes a-t-elle lieu et comment ses contenus et valeurs s'articulent-ils avec les programmes scolaires ?**

La question des horaires trouve réponse dans les dernières réformes : l'instruction civique en primaire, l'heure de vie de classe, l'accompagnement éducatif en collège et la formation des élèves délégués sont des moments privilégiés.
C'est au fil des séances qui ont lieu dans ce cadre que les jeunes vont réfléchir et décider s'ils veulent aider les autres comme ils l'ont été eux-mêmes. Ils seront, en moyenne, les 3/4 à faire ce choix, puis à témoigner de l'enrichissement personnel de cette expérience !
Quant aux contenus et aux valeurs enseignés, nous constatons que les objectifs des instructions officielles ressemblent de plus en plus aux nôtres.

Brigitte LIATARD *a enseigné l'histoire, géographie, éducation civique avec une expérience auprès d'élèves en difficulté. Persuadée de la nécessité d'un travail de prévention de la violence et de la promotion d'une culture de paix, elle forme depuis 1993, des élèves et des éducateurs à la gestion des conflits et à la médiation par les pairs. Elle anime de nombreux stages et intervient dans les établissements scolaires ou autres structures. Elle a contribué à la rédaction de plusieurs livres dont : « École, changer de cap », paru en 2008 aux éditions Chroniques Sociales et « 100 questions autour de l'éducation à la non-violence » paru fin 2010. Elle a participé à de nombreux colloques et conférences.*
Pour plus d'infos : mediActeurs Nouvelle génération
Propos recueillis par Nicole VERNET – Point KT


Vous trouverez les nouveaux articles en lien avec le thème traité actuellement dans la partie « Articles du moment » dans le menu « Naviguer », ou en cliquant directement ici